

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 JUILLET 2015

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjoints,
Mmes GAURY, LE GALL, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. ARDURAT, DULUC, MONIER, TILLET, VIGNES.

Valablement représenté : M. DUSSOULIER par M. BERNADET.

Secrétaire de séance : M. MONIER.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 08 juin 2015.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

- Vente d'une maison, située 15 rue des Pieds de Vignes, comprenant 3 pièces principales, appartenant à M. et Mme PAUQUET, au prix de 88.000€,
- Vente d'une maison, située 15 rue des Pieds de Vignes, comprenant 4 pièces principales sur rez-de-chaussée et sous-sol, appartenant à M. et Mme PAUQUET, au prix de 150.000€,
- Vente d'une maison, située 65 à 69 route de Gascogne, 740 m², appartenant à la SCI du Platane, au prix de 268.000€,

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ces biens.

HEURES COMPLÉMENTAIRES :

M. BALANS informe le Conseil que, dans le cadre de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) et pour des remplacements d'agents en arrêt maladie, les agents ont effectué au mois de juin les heures complémentaires suivantes :

- Mme BARBAZANGE Aurélie : 47H
- Mme DUPA Isabelle : 52H30
- Mme WATA Adeline : 3H45
- M. DUCOS Mickaël : 27H30

Accord du Conseil pour payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

TRAVAUX DES SANITAIRES DE LA SALLE DES FÊTES :

M. BERNADET informe le Conseil sur l'avancement des travaux d'agrandissement des sanitaires de la salle des fêtes :

- les enduis extérieurs sont réalisés
- le carreleur a terminé la chape
- le peintre a commencé ce matin

L'avancement des travaux est conforme au planning prévisionnel.

BÂTIMENT MODULAIRE :

M. BERNADET informe le Conseil qu'une réunion préparatoire a eu lieu vendredi dernier entre le responsable technique de la Société ALGECO, le maçon et la Mairie afin de définir l'implantation du chantier pour l'installation du bâtiment modulaire.

Cette salle de classe sera livrée le 11/08/2015. Il faut compter deux jours de montage.

Le maçon commencera le 15/07/2015. C'est l'entreprise AECS Laurent TALLON qui réalisera les travaux de branchement d'eau et d'électricité.

OFFRE DE PRÊT DU CRÉDIT AGRICOLE :

Monsieur le Maire précise au Conseil que le taux du prêt (400.000€) du Crédit Agricole sera de 1,54% si la première échéance intervient dans les 30 jours après la réalisation. Les échéances annuelles s'élèveront donc à 30.069,30€ au lieu de 30.550,95€ (gain de 481,65€ par an).

SDEEG :

M. PONCHATEAU donne le compte rendu de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 25/06/2015 :

- Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2014 :

Fonctionnement :	Dépenses =	9.947.871,25€
	Recettes =	12.743.348,32€
Investissement :	Dépenses =	24.454.048,54€
	Recettes =	22.445.074,97€

- Projet de Budget Supplémentaire 2015

- Création d'un groupement de commandes : pour la mise en place d'un marché de fournitures et pose d'équipements dans la distribution d'énergie (5 syndicats d'énergie d'Aquitaine feront partie de ce groupement)

- Marché de l'eau et de l'assainissement : ce dossier visé par le SDEEG est laissé à l'appréciation de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Réponse au 4^{ème} trimestre.

- L'instruction des permis de construire a commencé au 1^{er} juillet. Le SDEEG invite les Communes à bénéficier de la sécurité juridique et technique du SDEEG. Mme Géraldine LABBE a été nommée à la tête d'une équipe de qualité pour la gestion du droit des sols.

- Bienvenue aux 15 délégués de Bordeaux Métropole, entité qui assurera les travaux de coordination et de partenariat avec le SDEEG.

- La pose des nouveaux compteurs LINKY commencera, dans le Sud Gironde, au 4^{ème} trimestre. Les informations seront communiquées aux Communes concernées.

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT :

M. BALANS donne le compte rendu de la dernière réunion :

- Suite du travail sur la convention pour les rejets viticoles. C'est M. Olivier CHARRON qui est chargé de ce dossier. Coût estimé pour le traitement de 2.000 hl = 2.000€.

- À ce jour, il y a 88.000€ d'impayés sur les factures d'assainissement.

P.L.U.I. :

M. BERNADET et Mme LAGARDE donnent le compte rendu de la réunion du 26/06/2015 :

- Synthèse des questionnaires retournés par l'ensemble des Communes.
- M. BERNADET propose aux membres de la Commission de se réunir le 27/07/2015 à 10H afin de poursuivre la réflexion sur ce document.

SICTOM :

M. VIGNES donne le compte rendu de la réunion du 03/07/2015 :

- préparation d'un nouveau terrain pour le stockage des déchets verts
- le broyeur sera également rangé sur place, sur ce nouveau terrain
- la prochaine réunion aura lieu début septembre

SERVICES TECHNIQUES :

M. BERNADET informe le Conseil que Mme Adeline WATA travaillera en renfort aux services techniques pendant la période des congés des agents : 2 semaines en juillet et 2 semaines en août.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – PROJET DE TERRITOIRE :

Mme LAGARDE et Mme BANOS ont assisté à la réunion du projet de territoire :

- réalisation d'un diagnostic économique et travail sur l'identification des enjeux et des pistes d'action possibles
- suivi de la politique contractuelle régionale et du programme européen LEADER
- diagnostic, enjeux, stratégie et pistes d'action dans les domaines Enfance, Jeunesse et Social

TRAVAUX DE VOIRIE 2015 :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'appel d'offres concernant les travaux de voirie 2015, deux entreprises ont répondu. Résultats de la consultation :

- EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS = 62.953,80€ TTC
- COLAS SUD OUEST Agence PEPIN = 69.009,60€ TTC

Le Conseil décide de retenir l'offre de la Société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 62.953,80€ TTC.

PROJET CARREFOUR MARKET :

A ce jour, la Mairie n'a pas eu d'information concernant la signature du nouveau compromis de vente.

L'annexe attenante à la vieille maison a été démolie.

RÉFECTION CHAUSSÉE RD10 :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de renouvellement du revêtement de la bande de roulement de la RD10 sont programmés du 20 au 31 juillet. Ces travaux seront exécutés par l'Entreprise COLAS Agence PEPIN, ils consistent en la mise en œuvre d'un béton bitumineux mince sur une épaisseur moyenne de 4cm.

La réfection des passages piétons est la charge de la Commune. Le devis du marquage en peinture réfléchissante s'élève à 400€ HT. Accord du Conseil.

CIRCULATION RUE DE CARIOT :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier de M. CHAUVET et Mme COINTEPAS et M. et Mme LESCOUT concernant la vitesse excessive sur la rue de Cariot, à hauteur de leurs habitations.

M. BERNADET propose, dans un premier temps, d'installer des panneaux 50km/h.

CANDIDATURE ESPACES VERTS :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. Christophe GUIMBERTEAU concernant une demande d'emploi au poste d'agent des espaces verts. Actuellement, il n'y a pas de prévision d'embauche aux services techniques.

CLUB DES BLÉS D'OR :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier du Président du Club des Blés d'Or concernant un manque de place pour le rangement de leur matériel dans la salle des fêtes.

Les Blés d'Or demandent la possibilité d'obtenir le petit local au fond de la salle des fêtes à côté de celui du stockage des tables et des chaises.

Une concertation aura lieu avec les associations utilisatrices de la salle des fêtes avant de prendre une décision.

REMERCIEMENTS SUBVENTIONS :

L'Association Les Doigts Malins et Créatifs et le Club Détente Gymnique ont adressé leurs remerciements à la Mairie pour le versement de la subvention communale 2015.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme LAGARDE informe le Conseil qu'un protocole est en cours d'élaboration avec Mme REGLAIN, diététicienne, pour les « panier-repas » au restaurant scolaire.

M. VIGNES demande si les travaux d'aménagement de la rampe d'accès extérieure aux nouveaux sanitaires de la salle des fêtes sont terminés. M. BERNADET précise qu'un apport de terre doit avoir lieu le long des bordures.

M. VIGNES demande si les glissières de sécurité qui ont été installées dans le virage, au bout de la Rue de Casquit vers l'Allée de la Sérénité, sont conformes. Ne devrait-il pas y avoir une double barrière pour les motos ? M. BERNADET précise que la pose de ces glissières a été réalisée par une société spécialisée, en concertation avec le Centre Routier Départemental.

M. BERNADET souhaite revenir sur la journée du samedi 04 juillet :

Le parcours sur l'ensemble du territoire avec la visite des lotissements, équipements et bâtiments de la Commune par l'équipe des élus a été apprécié par tous. Le repas qui a suivi s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

M. BERNADET assistera à la visite de l'IUT, dont la Commune accueille des stagiaires chaque année, le mardi 07 juillet à Talence.

M. BERNADET signale :

- problèmes de carrelage du sol à l'intérieur de l'église
 - problème de chaleur excessive dans les classes de l'extension du Groupe Scolaire
- Affaires à voir et à étudier avec la Commission Bâtiments.

Mme LAGARDE demande si les réserves d'eau à ciel ouvert, situées dans les lotissements, ne risquent pas de présenter une source d'afflux de moustiques ?

Mme PEDEBIBEN demande si l'Aménagement du Bourg pourrait être relancé ?

Oui, une Commission sera créée dès la rentrée de septembre, avec tous les élus intéressés. Le dossier de la première étude qui avait été menée en même temps que la CAE (Convention d'Aménagement d'École) sera mis à disposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.